

Procès-verbal de la réunion ordinaire du CSE de l'UES DDB du 28 juillet 2022

Participants :

| Direction | | Présent | Absent |
|--------------------------------|--------------------------------------|----------------|---------------|
| Aude MERCERON-GUILLET | Présidente du CSE | x | |
| Noémie NGO | Responsable Ressources Humaines | x | |
| Elus du CSE | | | |
| Edwige ATZERT | | x | |
| Erick BARBOTTE | | x | |
| Laurent CIRRI | | x | |
| Thierry DARTOIS | | x | |
| Christine GARCIA-GUICHETEAU | | | x |
| Valérie PELERIN | | x | |
| Marie-Raphaële ROLLET | | | x |
| Corinne VULLIEZ | | x | |
| Invités de la Direction | | | |
| Michel HUPPERT | Directeur Administratif et Financier | x | |
| Christine GAUTIER | Adjointe Administrative de Direction | x | |

ORDRE DU JOUR

| | |
|--|----------|
| Questions à l'initiative des membres du CSE | 3 |
| I. Approbation du PV extraordinaire du 23/06/22 et du PV ordinaire du 30/06/22. | 3 |
| II. Marche des affaires. | 3 |
| III. Compte-tenu de la baisse du pouvoir d'achat des Français, envisagez-vous des améliorations pour aider à pallier cette baisse pour 2022 pour tous les salariés de l'agence ? | 3 |
| IV. Questions diverses. | 4 |
| Questions à l'initiative de la direction | 6 |
| V. Informations trimestrielles T1 et T2 2022. | 6 |
| VI. Information et consultation sur le déménagement de Score Lille. | 6 |
| VII. Information en vue d'une consultation sur les aménagements et nouvelles localisations géographiques des différents départements au sein du bâtiment de la Condamine. | 6 |
| VIII. Information en vue d'une consultation sur le document unique d'évaluation des risques professionnels. | 9 |
| IX. Questions diverses. | 9 |

La réunion s'est faite en présence, sous la présidence d'Aude Merceron-Guillet.

Les questions de l'ordre du jour n'ont pas été traitées selon le déroulement prévu.

QUESTIONS A L'INITIATIVE DES MEMBRES DU CSE

I. Approbation du PV extraordinaire du 23/06/22 et du PV ordinaire du 30/06/22.

Les corrections seront apportées ultérieurement.

II. Marche des affaires.

Michel Huppert précise que DDB a gagné Orpi et Les Jardins d'Arcadie mais a perdu Les Pompes Funèbres Générales.

Les compétitions se poursuivent sur Avene et Fred, en défense sur Arte, Inpes Tabac et Ademe ou vont débiter sur Seat, Voltage (VW), Thalys et enfin LCL.

La période à venir risque d'être un peu tendue même si une compétition pour Hennessy, via le réseau Omnicom, va commencer et pour laquelle l'agence sera leader.

L'objectif demeure donc cette année, de développer le business avec les clients présents en attendant le résultat de ces compétitions pour 2023. Michel Huppert précise également que VW va revenir d'ici septembre, sur les propositions de l'agence ayant trait à la gestion de la crise ukrainienne.

III. Compte-tenu de la baisse du pouvoir d'achat des Français, envisagez-vous des améliorations pour aider à pallier cette baisse pour 2022 pour tous les salariés de l'agence ?

Michel Huppert rappelle qu'étant donné les informations fournies au point précédent, il n'y a guère de marge de manœuvre. Il s'agit pour lui de regarder d'abord ce qui a été réalisé en 2022 avec l'indemnité téléphonique, la participation 2021 - qui a été fortement en hausse en raison des résultats et des avantages fiscaux - et l'attention portée sur les personnes non augmentées depuis plus de trois ans, ce qui a eu pour conséquence, une augmentation de la masse salariale.

Michel Huppert propose d'attendre la fin de l'année pour voir s'il est possible de faire une prime Macron par exemple, mais il ne peut s'engager sur un geste général, compte-tenu du contexte actuel.

Un élu précise que beaucoup de salariés, étant inquiets des augmentations du gaz ou des carburants, lui ont demandé s'il était possible d'augmenter la valeur des tickets restaurant. Pour une élue, la valeur actuelle des huit euros et celle du seuil d'exonération existent depuis longtemps, ainsi que le fait que tous ne bénéficient pas de ces tickets.

En réponse, Michel Huppert explique que ces changements ne pourront avoir lieu cette année en raison des équilibres économiques. Il s'engage néanmoins à étudier la question. En résumé, le choix portera entre une action pérenne (augmentation de la valeur faciale des tickets restaurant) et une mesure ponctuelle (prime), fonction des résultats de l'entreprise.

Un élu interroge la direction sur l'augmentation des salaires pour tous les collaborateurs qui ne l'ont pas été depuis plus de trois ans ?

Aude Merceron-Guillet précise qu'une attention particulière est portée sur chaque personne étant dans ce cas. Elle est alors transmise au manager concerné avec lequel des arbitrages sont faits sur la performance professionnelle de chaque collaborateur mais dans un cadre budgétaire précis.

En réponse à la question de Michel Huppert, les élus expliquent que cette demande est globale et est due à ce contexte actuel d'inquiétudes.

Michel Huppert invite ces collaborateurs à revoir leur manager ou à aborder cette question auprès des RH.

Une réflexion est en cours concernant l'augmentation de la valeur faciale des tickets restaurant.

A cela, s'ajoute le paiement du stationnement des motos ou des scooters, souligne un élu.

La direction a du mal à évaluer le nombre de personnes qui vient en scooter ou à moto. Sur ce point, Michel Huppert est opposé à une quelconque participation car lorsqu'il existait des parkings rue d'Amsterdam et beaucoup venait donc en voiture. Quand l'agence a déménagé rue La Condamine, le fait de rester à Paris a supprimé cet avantage, ce qui a obligé chacun à s'adapter, malgré les demandes de remboursement non satisfaites. Il rappelle que le stationnement d'un deux-roues électrique est gratuit mais il admet que cela ne compense pas forcément le surcoût lié à son achat. Il est impossible également d'ouvrir le parking à vélo pour les accueillir, faute de place.

L'élu estime que cette décision de la ville de Paris, a un impact important pour les salariés vivant en banlieue, sans disposer d'une solution économiquement viable pour des salaires modestes.

IV. Questions diverses.

Une élue rappelle que les jours de RTT non pris peuvent désormais être payés. Aude Merceron-Guillet explique que cette disposition existait sous une autre forme précédemment et qu'il s'agit là d'une option possible pour les entreprises, que l'agence ne retiendra pas pour des raisons financières. D'autant que l'accord sur les 35 heures vient d'être renégocié.

En réponse à la question d'un élu sur l'impact de l'augmentation du Smic prévue au 1^{er} août, Noémie Ngo explique qu'elle aura effectivement un impact sur le salaire des alternants ainsi que sur les primes d'ancienneté. Les minimas conventionnels seront augmentés à partir du 1^{er} septembre, les entreprises ayant le choix d'attendre cette échéance, ce qui a été celui de l'agence, ou de l'appliquer unilatéralement immédiatement.

En conclusion, Michel Huppert précise la possibilité de s'installer en Province grâce aux deux jours de télétravail a eu un impact financier non négligeable sur l'agence dans la mesure où l'abonnement de transport est pris en charge à 50% par l'employeur. Il ajoute que globalement, les salaires, en dehors de ceux des alternants, sont bien au-dessus des minimas sociaux. Enfin, entre les nombreux mouvements sur le

digital, parmi les chefs de pub, le planning ou les créatifs et la difficulté à recruter, tous ces faits imposent à l'agence d'être prudente sur les potentielles mesures « anti-inflation ». Il réitère néanmoins sa promesse de revenir vers les élus sur les tickets restaurant en octobre.

QUESTIONS A L'INITIATIVE DE LA DIRECTION

V. Informations trimestrielles T1 et T2 2022.

Elles seront envoyées sur la messagerie des élus.

VI. Information et consultation sur le déménagement de Score Lille.

L'accord écrit final a été obtenu in-extremis pour que les personnels intègrent les nouveaux locaux à Villeneuve d'Ascq le 25 juillet dernier. Ce qui a été humainement compliqué pour les équipes durant ces quatre derniers mois mais aboutit finalement, à la satisfaction des personnes. Michel Huppert remercie le management de Score, les personnels de cette agence et ses équipes administratives pour leur patience et leur implication. Il précise que le bail est signé pour une année mais qu'il sera probablement prolongé au fur et à mesure des années. Il précise qu'Omnicom reste extrêmement sensible sur la gestion du parc immobilier en s'intéressant régulièrement au taux d'occupation des locaux, notamment chez DDB.

Aude Merceron-Guillet rappelle que les plans avec l'implantation des personnes ont été préalablement envoyés aux élus. Elle propose donc de procéder à la consultation si les élus l'acceptent.

Les élus votent par quatre voix favorables et deux abstentions dont l'une exprimée par procuration, sur le déménagement de l'agence Score DDB Lille

Aude Merceron-Guillet remercie les élus d'avoir rendu leur avis.

VII. Information en vue d'une consultation sur les aménagements et nouvelles localisations géographiques des différents départements au sein du bâtiment de la Condamine.

Christine Gautier rejoint la réunion.

Au préalable, Michel Huppert rappelle que l'objectif était de rester dans les locaux jusqu'en mars 2029, ce qui est désormais acté. Cela permettra d'entreprendre certains travaux présentés ce jour. Il interroge tout d'abord les élus sur la nuisance provoquée par les travaux en cours.

Le retour que Christine Gautier a pour l'instant, est que les personnes reviennent, ce qui signifie que ces inconforts sont faibles sauf lorsque les percements dans le mur sont effectués. Pour l'instant, la phase d'arrachage et de remise en place de l'ITE (l'isolant extérieur) se poursuit mais le percement des quatre fixations nécessaires, bien que très court, empêche ponctuellement de travailler. La dernière phase concernera l'application de l'enduit de finition qui sera taloché, ce qui devrait correspondre à un bruit de frottement.

Michel Huppert précise que les plans présentés sont complexes et correspondent à la vision de l'organisation et à la stratégie économique de l'agence. L'objectif est que tous les responsables s'accordent pour trouver une solution cohérente, en tenant compte de l'expérience acquise durant ces huit dernières années.

L'autre point concerne la volonté d'Omnicom de mettre en place le flex et de savoir comment optimiser l'espace de DDB. Si une société d'Omnicom souhaite quitter ou intégrer les locaux, comment doit-on alors s'organiser.

Le dernier point est de prendre en compte les nouveaux modes de travail, sans casser la dynamique de l'agence si cette mise en place du flex convainc les personnes de revenir.

L'idée est donc d'en faire dans des zones géographiques par département et non dans toute l'agence. Il s'agit également de regrouper tous les créatifs de l'agence au 3B avec un maximum de personnes et d'équipes, a priori sans flex pour l'instant, et sur la première partie du 4B avec le trafic ou pour ceux qui n'auraient pas de places à l'étage du dessous. Pour certains collaborateurs, ce qui compte le plus, est la manière avec laquelle les équipes sont organisées et comment les briefs sont transmis.

Commercialement, VW va prendre la place de Score au 2A, Seat et Skoda resteront où ils sont. Seront regroupés avec du flex au 2B, soit 80 places disponibles pour 100 collaborateurs, tous les commerciaux y compris le consulting digital, le social média ou les RP.

Il s'agit aussi d'augmenter le nombre de salles de réunion.

Dans la deuxième partie du 4B avec du flex, seraient accueillis le planning, le newbiz, les datas, les UX et UI. Les assistantes et la Com ne bougeraient pas.

Score déménage au 5B pour avoir plus de places en compagnie des RH. Portland demeure au RDC B et OPRG au 1A. Enfin, la production print se regroupe y compris les chefs de fabrication au 1B.

L'objectif est que cette installation soit faite d'ici la fin octobre. Concernant les salons acoustiques, un seul sera ajouté car il existe un problème de charge au sol. Six salles de réunion supplémentaires seront également créées et trois phone box seront installées.

Michel Huppert quitte la réunion.

En réponse à un élu, Christine Gautier précise que tous les responsables de structures et managers concernés sauf un, sont à ce jour informés.

Elle reprend donc en détail, étage par étage, le descriptif des aménagements.

RDC B

Rien ne change, excepté en face de Portland, où seront installées deux salles de réunion dès que les devis seront signés. Elles seront réalisées avec une paroi métallique, plus efficace acoustiquement que celle en bois. Il demeure néanmoins un point faible au niveau du plafond en raison de sa nature, destinée à favoriser la climatisation ou le chauffage.

1B

Peu de changement en dehors du déplacement des équipes concernées. Il sera néanmoins ajouté deux cabines téléphoniques, une double et une simple, ce qui nécessitera l'installation d'un câblage adapté (RJ45, éclairage automatique et ventilation) et le raccourcissement d'un bench. La retouche ne sera a priori pas

déplacée sauf si elle le souhaite pour se rapprocher des équipes de fabrication, ce qui permettra de permuter éventuellement avec une salle de réunion. Seuls, seront intégrés les chefs de fabrication du A'1. L'organisation interne des benches restera à la charge du management de Gun.

En réponse à une élue, les commerciaux d'Yves Rocher resteront avec Skoda. Quant aux casiers, des exemples sont installés au RDC B. Ils sont en bois et disposent d'une fente qui permet de déposer du courrier personnel par exemple.

A'1

La RH et la fabrication seront remplacées par deux ou trois salles de réunion, soit deux relatives grandes salles ou une grande et deux petites.

1A

OPRG ne bouge pas du lieu.

2B

Toutes les équipes commerciales seront regroupées et il sera ajouté une phone box au fond de la deuxième partie. Les productrices print restant sur la première partie.

2A

S'installeront les équipes VW à la place de Score.

A'3

Il sera ajouté un petit salon acoustique mais le reste ne bougera pas, car le câblage est complexe et l'endroit dense entre les monteurs et le studio son.

3B

Il s'agira potentiellement de déplacer le bureau du directeur de création avec les équipes du trafic en face. La cabine acoustique demeurera à son emplacement actuel. Une grande partie est déjà en flex. Reste toutefois une incertitude sur la conservation de l'espace convivial près de la cuisine. Les équipes du brand content iront entre l'étage trois et le quatre car ils sont intégrés à la création.

4A

Pas de changement, excepté l'ajout d'une phone box.

4B

Aujourd'hui, serait conservé à cet étage le newbiz, le planning et les équipes administratives actuellement présentes avec une potentielle inversion de la création dans la première partie. Une partie des équipes du 5B viendrait alors rejoindre cet étage dans la seconde partie.

Christine Gautier précise que depuis le Covid, l'intervention des menuisiers intervient désormais en semaine, ce qui, outre les quelques économies faites, imposera d'avoir recours au télétravail lors de leur présence.

5A

Pas de modifications concernant cet étage de la direction.

5B

Score s'y installera avec un espace de stockage pour leur client Picard et au fond, une salle de réunion dédiée.

Dans la première partie, la RH avec une salle de réunion sera mise en place.

Outre la vue formidable et l'espace très lumineux à double exposition, Christine Gautier explique que cet étage est très chaud car, en raison du label HQE, la différence de température entre l'extérieur et l'intérieur ne peut dépasser huit degrés. Ce qui signifie que s'il fait 40 degrés à l'extérieur, la température intérieure ne doit pas descendre en dessous de 32. Le projet est donc d'installer des films solaires dès la fin des travaux en cours, avant l'été prochain.

Un élu soulève la question de l'état actuel de la moquette.

En réponse, Christine Gautier précise qu'elle est shampooinée régulièrement chaque année mais que son changement n'est pas prévu, puisque qu'Omnicom gère cette question via Cardinia. Elle vaut cinquante euros du mètre carré et est la référence du marché, en termes de phonie notamment. Il en est de même pour les parties du sol près des cuisines.

Elle travaille en ce moment sur l'organisation de ces aménagements. La communication faite aux équipes sera effective dès que ces changements seront actés définitivement par les managers concernés.

Selon une élue, il semblerait que peu d'espaces soient réservés au flex, au deuxième et au troisième étage principalement.

Effectivement, répond Christine Gautier, on est loin pour l'instant des objectifs d'Omnicom.

VIII. Information en vue d'une consultation sur le document unique d'évaluation des risques professionnels.

Il sera envoyé sur la messagerie des élus et une présentation en sera faite le mois prochain.

IX. Questions diverses.

Noémie Ngo interroge les élus sur le rapport de la Médecine du Travail et demande s'ils souhaitent la présence du docteur Bonga Bouna lors de la prochaine réunion.

Prochaine réunion ordinaire le 30 août 2022 à 10h00 en présence des personnes si possible, date imposée en raison de la présence d'un intervenant d'AXA.

Paris, le 28 juillet 2022

COMITE D'ENTREPRISE UES DDB
73/75 rue La Condamine
75017 PARIS
01 53 32 60 00

9

